

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Champ de la Croix en liquidation, Courtepin**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 07.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **03.08.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
S.I. Champ de la Croix en liquidation, -, 1784 Courtepin
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après und délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

S.I. Champ de la Croix en liq.
1784 Courtepin

(03440218)